



#### 4. a) **Approbation des comptes annuels**

Les comptes annuels du 01.07.2018 au 30.06.2019 ont été joints à la livraison des dossiers informatiques. Les comptes annuels se soldent par une perte de CHF 1'116.60. Les fonds propres de Swiss Bowling au 30.06.2019 s'élèvent à CHF 50'045.00. Charly Sprecher a joint un rapport aux comptes annuels.

##### Questions sur le bilan et le compte de résultat

Aucune question

Les comptes annuels ont déjà été approuvés avec le rapport annuel du caissier.

#### b) **Approbation du rapport d'audit**

Le rapport de l'auditeur est lu par Hans Peter Gubler. Les vérificateurs remercient le trésorier Charly Sprecher pour son travail et recommandent que le trésorier accepte le rapport, notant qu'une plus grande attention devrait être accordée aux dépenses pour les événements internationaux.

Aucune question ne sera posée par les délégués.

Le rapport du commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité.

#### 5. **Attribution de décharge au conseil**

Le conseil d'administration reçoit 17 Oui à 7 Non et 1 Abstention Decharge.

#### 6. **Admissions et / ou démissions**

C'est avec regret que la démission et la dissolution de la section Zoug seront annoncées.

#### 7. **Élection du conseil d'administration**

Comme le président démissionne également, Daniel Fabre-Bulle est élu président du jour. Avec 24 oui pour 2 abstentions sont élues, respectivement confirmées :

- Xavier Ecoffey, Président
- Luciano Fiorani, Président des Sports
- Mario Ancarani, vice-président de l'Association sportive
- Ralph-Yves Genillard, directeur des sports aînés
- Pierre-André Syrvet, trésorier
- Gaby Guth, Secrétariat

Les Fonctions: Vice-président, Relations publiques/Marketing, Sport Juniors ne peut être comblé.

#### 8. **Élection des auditeurs**

Claudine Jeanrenaud démissionne de son poste. Daniel Fabre-Bulle sera nouvellement élu, qui sera élu à l'unanimité ou confirmé par l'ancien vérificateur Hans Peter Gubler.

#### 9. **Traitement des applications existantes**

Section VD : La demande soumise concernant le pouvoir de décision de la commission sportive sera retirée.

Section GE : La demande concernant le calcul du handicap est rejetée, car, selon Florian Mathys, elle ne lui est jamais parvenue.

**10. Détermination des cotisations des membres**

Actuellement, il n'est pas prévu d'ajuster les droit d'adhésion des membres, ce que les délégués confirment par 17 oui, 2 non et 7 abstentions.

**11. Approbation du budget**

Le budget pour la campagne 2019/2020 est approuvé 24 Oui 1 Non 1 Abstention

**12. Modification des statuts**

La proposition de modification des statuts est retirée.

**13. Nomination des membres d'honneur**

Aucun nouveau membre honoraire ne peut être nommé.

Fin de l'AD: 12h30 Uhr

Pour le protocole: Gaby Guth

Les procès-verbaux sont rédigés en allemand et en français. En cas de malentendu, c'est la version originale en allemand qui s'applique